



**MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 17/05/2023

N° 850

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, **Roland Lescure**, ministre délégué chargé de l'Industrie, et **Olivia Grégoire**, ministre déléguée chargée des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, saluent l'engagement pris aujourd'hui par les représentants des grands acteurs industriels de ré-ouvrir les négociations commerciales avec l'ensemble des distributeurs, en vue de faire baisser l'inflation des produits de grande consommation.

Cet engagement concerne les 75 plus grands fournisseurs de marques nationales, qui représentent une grande majorité des produits de marques nationales vendus en magasins, excluant de fait les PME. Il s'agit d'un effort consenti sur leurs marges, et non sur celles des agriculteurs, comme le président de la République l'a souhaité.

Cet accord s'inscrit dans une politique globale de protection du pouvoir d'achat des Français, avec notamment le dispositif du trimestre anti-inflation actuellement mis en œuvre par les distributeurs et qui doit être prolongé.

Les ministres suivront avec attention la concrétisation de l'engagement public pris aujourd'hui par les industriels. Il devra permettre de faire baisser l'inflation des produits de grande consommation d'ici la rentrée. Les ministres appellent donc également les distributeurs à répercuter le plus rapidement possible la baisse des tarifs renégociés dans les prix de vente aux consommateurs.

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire : 01 53 18 41 20 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Roland Lescure : 01 53 18 46 19 - presse@industrie.gouv.fr

Cabinet d'Olivia Grégoire : 01 53 18 46 23 - presse.mpme@cabinets.finances.gouv.fr